

Le programme Logement d'abord de la Ville d'Ottawa.

L'illustration dresse le portrait du réseau de services aux sans-abri à Ottawa. Différentes situations de vie mènent les gens vers l'itinérance. Un outil de triage permet de déterminer si les personnes peuvent éviter le refuge en obtenant un soutien pour la recherche de logement ou en matière de prévention de perte de logement.

S'il est impossible d'éviter le refuge à certaines personnes, une évaluation plus approfondie permettra de fixer leur degré de priorité et de les diriger vers des services ou un logement, en fonction de leurs besoins et de leurs choix. Les besoins des gens déterminent le type, l'intensité et la durée des mesures de soutien nécessaires pour les aider à trouver et à conserver un logement à long terme.

Le programme Logement d'abord de la Ville d'Ottawa est géré par :

La Direction des services de logement en collaboration avec nos partenaires communautaires

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec : housinglogement@ottawa.ca

Le financement est accordé par :

- La Stratégie fédérale des partenariats de lutte contre l'itinérance
- L'Initiative provinciale de prévention de l'itinérance dans les collectivités
- Le Plan d'investissement dans le logement et la lutte contre l'itinérance de la Ville d'Ottawa



Logement d'abord

Une ville où tout le monde a un chez-soi



Logement d'abord

Le programme Logement d'abord de la Ville d'Ottawa dirige les personnes qui vivent sur la rue ou dans des refuges d'urgence vers des logements permanents accompagnés d'un soutien qui varie selon leurs besoins.

« Selon le programme Logement d'abord, tout le monde est prêt à avoir son chez-soi. »

Le programme Logement d'abord donne priorité aux gens pour le soutien et le logement basé sur l'intensité de leurs besoins pour les services de soutien et la durée de temps qu'ils ont été sans abri. Le programme utilise un outil d'évaluation commun parmi les organismes qui réfèrent des gens au programme. Le programme n'a pas de «liste d'attente», mais une «liste prioritaire». Les personnes ayant les besoins les plus élevés sont en mesure d'accéder un logement et des services de soutien plus rapidement.

Qui peut participer au programme Logement d'abord?

- Les clients admissibles doivent avoir été sans abri au moins six mois au cours de l'année précédente, ou avoir connu des épisodes fréquents d'itinérance au cours de l'année précédente.
- Les participants admissibles auront besoin d'un soutien continu pour obtenir et garder un logement.

Programme de partenariat avec les propriétaires (PPP)

Le PPP, une initiative de la Ville d'Ottawa et l'Armée du Salut, emploie le personnel de localisateurs de logements pour trouver les logements de location disponibles sur le marché privé pour les participants du programme Logement d'abord. Les participants pourraient avoir droit à une subvention au logement, versée directement au propriétaire afin de rendre le logement plus abordable.

Avantages pour les propriétaires :

- Pas besoin de chercher un locataire
- Candidats présélectionnés
- Loyer payé directement à partir de la source de revenus du participant
- Les gestionnaires de cas veillent à ce que la location se passe bien et représentent un point de contact pour les propriétaires
- Le propriétaire contribue à rendre sa collectivité meilleure en offrant des logements à des personnes dans le besoin.

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec : 613-299-7428 ou 613-298-7614



Gestion de cas

Les personnes sont appariées aux gestionnaires de cas afin de recevoir un soutien continu approprié à leurs besoins sur une période de temps variable.

Les gestionnaires de cas aident les participants à trouver un logement qui leur convienne, à y emménager et à créer leur nouveau chez soi ainsi qu'à les aider à s'intégrer dans leur communauté

On offre un soutien pratique dans les domaines suivants : établissement d'un budget, cuisine, entretien du logement, droits et responsabilités des locataires.

On met les participants en contact avec des ressources communautaires à plus long terme qui pourront les aider en matière de santé physique, de santé mentale ou de toxicomanie et reliées à des opportunités d'éducation, d'emploi et de formation.

Le soutien en gestion de cas est fourni par :

-  L'Association canadienne pour la santé mentale (ACSM)
-  Minwaashin Lodge
-  Options Bytown
-  La Mission d'Ottawa
-  L'Armée du Salut
-  Tungasvvingat Inuit
-  Wabano